

## Dissert:les pouvoirs du chef de l'état

Par **ptitpoussin**, le **07/12/2011** à **11:25**

Bonjour à tous,

J'ai un sujet à faire que nôtre chargé de TD nous a donné sur le chef de l'état a t-il tous les pouvoirs, est-ce qu'il est au-dessus de tout ect..

Bref, mon problème c'est le plan :/

C'est vrai qu'il y a pas mal de choses à dire! J'avais pensé aux différents pouvoirs exécutif, législatif..aux différents régimes présidentiel, parlementaire..ou une partie sur ses pouvoirs avec le gouvernement, le parlement, ses pouvoirs en relation avec l'autorité judiciaire par exemple..ect.

Mais comment organiser tout ça et faire un plan structuré avec deux grandes parties composées de deux sous parties !

En essayant de ne pas faire du descriptif et de ne pas oublier des éléments importants :/

J'aurais vraiment besoin d'un coup de pouce pour mon plan !!

Merci d'avance à tous :)

Par **Thibault**, le **07/12/2011** à **12:37**

Bonjour,

dans un tel sujet portant sur les pouvoirs du Président, demande toi ce qu'attend ton correcteur. Si le Président a "beaucoup" de pouvoirs dans la 5e république (c'est bien sur la 5e que porte ton sujet ?), il n'est cependant pas un dictateur romain... :)

Ainsi ta problématique, et le plan qui va y répondre, doit mettre en relief ceci, l'importance mais la limitation, le tout mieux formulé.

Tu peux axer un I sur les pouvoirs du président, d'une part en exposant ceux-ci (pas trop descriptif quand même), puis l'évolution par la pratique, élection au SUD, réforme 2008 etc.). Puis dans une seconde partie les limites dues à la séparation des pouvoirs.

Bref c'est une idée, qui n'est pas l'unique solution pour aborder le sujet, mais semble être la plus directe. :)

Par **ptitpoussin**, le **07/12/2011** à **13:32**

Merci Thibalu :)

Parler de ses pouvoirs dans une première partie puis dans une deuxième les limites par rapport à la séparation des pouvoirs ^^

Le thème c'est la séparation des pouvoirs justement et non la 5e République !

Si je parle de ses pouvoirs dans la première partie j'ai peur que ce soit trop long parce que dans cette partie on peut parler de beaucoup de choses aussi :/

Par **nouxine**, le **07/12/2011 à 13:39**

Salut ! Moi aussi j'ai une dissertation à faire un peu sur le même thème : Le chef de l'état est-il au-dessus de tous les pouvoirs ?

Je ne sait pas si tu y à penser mais personnellement j'allais partir dans un point de vue par rapport à un président.

Mais peut-on prendre en compte le monarque, le despote, le roi ?

Par **ptitpoussin**, le **07/12/2011 à 14:16**

Salut :)

Comment ça:

[citation]j'allais partir dans un point de vue par rapport à un président. [/citation]

Par rapport à la question posée, c'est vrai que le plan est pas facile. Moi je partirais de ses pouvoirs (droit de dissolution, droit de message..) et de ses limites ça peut être pas mal, après si c'est assez complet je sais pas :/

Par **nouxine**, le **07/12/2011 à 14:52**

Oui c'est ce que je pensais faire.

Pour l'aspect "juste président" dont je parlais, ce sont certaines personnes qui en en discutant m'ont mis le doute. Le chef de l'état peut très bien être un monarque dans ce cas certains points divergent comparé aux compétences du président et alors pour un despote le cas n'est pas intéressant puisqu'il est de toute façon au-dessus de tous les pouvoirs.

Par **ptitpoussin**, le **07/12/2011 à 14:59**

Oui c'est une idée :)

Le problème c'est que tu peux partir hors sujet enfin c'est le risque ! Ton thème c'est aussi la séparation des pouvoirs ?

Par **Thibault**, le **07/12/2011** à **15:33**

Partez du point de départ qu'est la Constitution et la partie sur le Président: déjà ça constitue un bon point de départ :)

Par **nouxine**, le **08/12/2011** à **13:39**

Oui oui mon thème est aussi la séparation des pouvoirs.

Je vais partir effectivement sur la Vème république, il y a déjà assez de chose à dire dessus comme ça. Après dans les limites j'ai mis la division tripartite dans une sous section et dans l'autre je ne vois pas quoi mettre.. J'aurais bien parlé du peuple comme quoi celui-ci reste souverain et peu sanctionner le président en ne le réalisant pas mais ça fait un peu bancal je trouve.